



COLLÈGE JÉSUS-MARIE DE SILLERY

2047, chemin Saint-Louis
Québec (Québec) G1T 1P3

Le Collège Jésus-Marie de Sillery est un établissement d'enseignement privé et mixte qui offre trois ordres d'enseignement : le préscolaire, le primaire et le secondaire.

Situé dans la région de Québec sur un site exceptionnel et reconnu depuis plus de 150 ans pour son milieu de vie stimulant, son enseignement de qualité et son encadrement attentif et aidant, il accueille plus de 1200 élèves chaque année.

Faire partie de la famille JM, c'est...

- Faire partie d'une équipe dynamique et qui se serre les coudes.
- Participer à maintenir le Collège en bon état.
- Soutenir la mission éducative.

Situé dans la région de Québec sur un site exceptionnel et boisé, le Collège est un milieu de vie stimulant qui offre un enseignement de qualité et diversifié : des sports, de la musique, des arts de la scène, un programme d'éducation international, et plus encore!

Fais parvenir ton curriculum vitæ et une lettre de motivation en spécifiant le nom du poste dans l'objet.

Par courriel à :

rh@cjmnds.qc.ca

Service des ressources humaines

Cette offre est affichée simultanément à l'interne et à l'externe.

Le Collège Jésus-Marie de Sillery souscrit à un programme d'accès à l'égalité à l'emploi. Il invite les candidatures des femmes, des hommes, des minorités visibles, des minorités ethniques, des autochtones et des personnes handicapées (certaines mesures d'accommodement possibles).

As-tu le profil ?

Habilités requises

- Démontrer des compétences en enseignement et en intervention auprès des élèves et en gestion de classe ;
- Démontrer un grand sens de l'organisation et du travail d'équipe ;
- Démontrer une vision pédagogique ouverte et une excellente capacité de communication orale

Ouverture de poste

Tâche à 100 % pouvant mener à une permanence
Année scolaire 2024-2025

Enseignant.e de musique au préscolaire, primaire et secondaire

AFFICHAGE # 2324030

Qualifications requises et profil recherché

Détenir un diplôme de 1^{er} cycle en enseignement de la musique ; détenir une autorisation légale d'enseigner reconnue par le MEQ ;

Rémunération

Selon l'échelle salariale du secteur public. L'échelon est déterminé en fonction de l'expérience pertinente à l'emploi.

Entrée en fonction

20 août 2024

Avantages sociaux et divers

- Cotisation au RREGOP
- Assurance collective
- Rabais sur les frais de scolarité du Collège
- Stationnement gratuit
- Accès gratuit à une salle d'entraînement et à la bibliothèque sur les heures d'ouverture du Collège
- Accessible via transport en commun

**Seules les personnes dont la candidature a été retenue seront contactées.
Merci de votre intérêt envers le Collège Jésus-Marie!**